

bonjour!

janvier 2016 | n° 77

journal communal d'Yverdon-les-Bains



**Spécial Élections
Communales**

p.3





Chères Yverdonnoises, Chers Yverdonnois,

En ce début 2016, laissez-moi vous souhaiter à toutes et à tous une très belle année, en espérant qu'elle ait commencé sous les meilleurs auspices. Que ces prochains mois soient placés sous le signe de la douceur de vivre, de l'harmonie et du développement de vos projets personnels, qu'ils soient privés ou professionnels.

Des principes qui vont de pair avec les souhaits de la Ville d'Yverdon-les-Bains pour cette année encore. Parmi les objectifs fondamentaux de la Municipalité figure en premier plan la poursuite du développement de notre cité, afin de répondre à la forte croissance démographique observée ces dernières années, tout en maintenant - et ceci est primordial - la qualité de vie de la cité et de ses habitants. Nous voulons qu'Yverdon-les-Bains poursuive l'extension de son offre en termes d'aménagement, de transports publics, de mobilité, mais aussi de divertissements, de loisirs et d'animation culturelle, tout en préservant la douceur de vivre qui caractérise notre belle région. Qui dit développement démographique dit cohabitation. Alors que la Cité thermale vient tout juste d'accueillir sa 30'000^e habitante, notre souhait est de maintenir et renforcer l'harmonie entre les habitants; ceci afin de consolider les liens, les synergies entre les personnes qui façonnent cette ville, les organisations et différents acteurs qui la font vivre.

Des grands projets attendent Yverdon-les-Bains prochainement, et pour n'en citer que quelques-uns, il y a le futur quartier Gare-Lac, afin que la ville retrouve la liaison avec son lac; le réaménagement urbain et paysager de la place d'Armes avec son indispensable parking souterrain, et la construction du Collège des Rives pour 700 élèves répondant ainsi à l'évolution démographique de la ville.

Autant de mesures qui entendent répondre aux défis en termes de développement urbain et des infrastructures que la Ville s'est promise de relever.

Enfin, 2016 est une année importante pour Yverdon-les-Bains ainsi que toutes les communes vaudoises, puisqu'elle sera marquée par les prochaines élections communales. Les Yverdonnoises et Yverdonnois sont appelés à élire leurs représentants à la Municipalité et au Conseil communal. Le 28 février prochain a lieu le premier tour de ces élections; il est important d'aller voter afin de participer à cet élément si important de la démocratie!

Jean-Daniel Carrard
Syndic d'Yverdon-les-Bains



- 3 Point fort
- 6 - 7 Vivre ensemble
- 9 Développement durable
- 11 Brèves de service! Notre nouvelle rubrique
- 12 A ne pas manquer!

Réagissez!

Un article vous a plu ou déplu? Faites part de votre avis à la rédaction par courriel à communication@yverdon-les-bains.ch ou par téléphone au 024 423 62 11. Merci d'avance de vos messages!

Impressum

Editeur responsable:

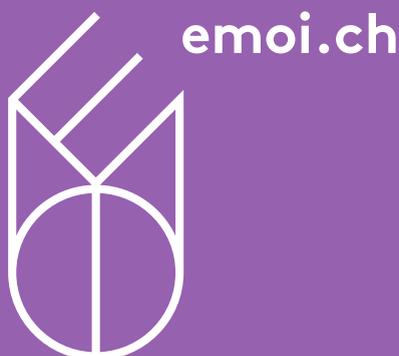
Commune d'Yverdon-les-Bains

Conception et réalisation: studio KO

Impression: Imprimerie Cornaz SA

Comité de rédaction: Jean-Daniel Carrard, Jeanne Dubuis, Céline Epars, Cécile Ehrensperger, Marie-Christine Dolci Gindroz, Pierre-Alain Kreutschy, Catherine Guanzini, Patricia Moullet, Daisy Jeanneret, Pedro Camps, Richard Guillemin, Sandie Pantet

Retrouvez l'agenda
culturel de la ville
et de la région sur:



**Du 12 février au
22 avril 2016**

Février

- 14 Brunch de finissage de PAS DE DEUX - KG. CH. au CACY
Loto Union Nautique Yverdonnoise
- 18 Cinemundo à L'Echandole
- 20 Loto Club Alpin Suisse
- 20 - 21 Spectacle Hakanaï à L'Echandole
- 21 Loto Pétanque Yverdonnoise

Mars

- 3 Conseil communal
- 3 - 6 7^e Festival d'Improvisation
- 11 - 13 Brandons d'Yverdon
- 12 Loto Société Pistolet-Carabiniers
- 13 Loto Missionne Cattolica Italiana del Nord Vaudois
- 14 - 21 Semaine contre le racisme
- 17 Cinemundo à L'Echandole
- 19 Vernissage de l'exposition TOTCHIC au CACY
- 25 Loto Assoc. Sportive et Culturelle Poste Swisscom
- 26 Loto Abbaye des Armes Réunies

Avril

- 1 Nocturne du CACY, Soirée du Cachot
- 3 Loto RCY Rugby-Club
- 9 Loto La Récréation
- 14 Conseil communal
- 16 Loto Objectif Vidéo

A noter:

Les lotos ont lieu à La Marive.



**Téléchargez
le journal
complet en
scannant
le QR-Code
ci-contre.**

*Photographie en couverture:
Yvan Gindroz, 2016*



Le 28 février, faites entendre votre voix!

La date du 28 février 2016 est importante pour tous les électeurs et toutes les électrices de la ville. Il s'agira de voter pour désigner les nouvelles autorités, qui se composent du Conseil communal et de la Municipalité. Les personnes élues entreront en fonction pour la législature 2016-2021. Tour d'horizon récapitulatif.

Comment fonctionne la commune ?

Le Conseil communal est responsable de contrôler la gestion de la commune. Il adopte le budget de la ville, les impôts locaux et les règlements communaux. C'est le Parlement d'Yverdon-les-Bains, parfois aussi nommé Législatif. Il est composé de cent personnes, que les électeurs choisissent le 28 février 2016. Chacun des membres du Conseil communal occupe un siège; il y a donc cent sièges à repourvoir. L'élection du 28 février permettra de redistribuer ces sièges aux différentes listes et/ou partis politiques, selon la volonté des électeurs. Chaque personne qui vote peut distribuer autant de suffrages (voix) qu'il y a de sièges disponibles au Conseil communal.

La Municipalité a pour mission de mettre en œuvre les décisions du Conseil communal, de gérer les affaires courantes et de diriger l'administration. C'est le gouvernement d'Yverdon-les-Bains, présidé par un Syndic et composé au total de sept personnes. L'élection de la Municipalité est une élection majoritaire à deux tours. Au premier tour, un candidat a besoin de plus de 50 % des voix pour qu'il soit élu (majorité absolue). Au deuxième tour, ce sont les candidats qui ont obtenu le plus de voix qui sont élus (majorité relative). Chaque membre de la Municipalité occupe un siège. Les élections du 28 février 2016 (1^{er} tour) et du 20 mars 2016 (2^e tour) permettront de distribuer ces sièges aux différents candidats selon la volonté des électeurs qui disposent donc chacun de sept suffrages.

Bon à savoir

- Chaque vote est confidentiel.
- Chaque vote est personnel.
- Le choix des candidats est libre.
- Personne ne peut voter à la place de quelqu'un d'autre, de quelque manière que ce soit.

Puis-je voter ?

Toute personne majeure et de nationalité suisse, remplissant les conditions posées par la loi, est automatiquement enregistrée dans ce rôle important pour la démocratie du pays.

Je ne suis pas de nationalité suisse: suis-je autorisé à voter ?

Les personnes étrangères obtiennent les droits politiques communaux lorsque chacune des conditions suivantes est remplie :

- Résider de manière continue en Suisse durant les dix dernières années au moins (au bénéfice d'une autorisation B, C, N, F ou L);
- Avoir son domicile continu dans le canton de Vaud durant les trois dernières années au moins (au bénéfice d'une autorisation B, C, N ou F).
- Etre domicilié dans une commune vaudoise (au bénéfice d'une autorisation B ou C).

À vous de jouer!

En tant qu'électeur, chaque résident de la commune a reçu le matériel de vote à son domicile. Il se compose de différents documents, dont une brochure d'instruction, qui donne des renseignements sur la marche à suivre. N'hésitez pas à la consulter!

Une fois que le choix pour des candidats au Conseil communal et à la Municipalité est fait, il est temps de remplir la carte de vote en indiquant sa date de naissance complète et en la signant. Il ne reste ensuite plus qu'à glisser le(s) bulletin(s) dans l'enveloppe jaune et à la fermer pour protéger le secret du vote.

Finalement, l'enveloppe jaune ET la carte de vote doivent être insérées dans l'enveloppe de transmission (grise à fenêtre) pour l'envoi par courrier avant le jour J ou pour le dépôt au bureau de vote le dimanche 28 février (Hôtel de Ville, entrée n° 2, côté Grenette, de 9h à 11h). Pour le territoire de Gressy, merci de déposer l'enveloppe dans la boîte prévue à cet effet à la Maison de commune au plus tard le dimanche 28 février à 11h.

Pour rappel: plusieurs tours sont possibles

La désignation des sept représentants à la Municipalité d'Yverdon-les-Bains pourrait nécessiter un second tour. Le cas échéant, la date retenue pour ce 2^e tour est le dimanche 20 mars. La nomination d'un des sept Municipaux en tant que Syndic peut également faire l'objet d'un ou deux tours d'élection.

Votre vote, votre choix!

Au terme de ces élections communales, les cent nouveaux élus du Conseil communal ainsi que les sept représentants de l'Exécutif sortis des urnes seront officiellement mis en place par la Préfecture le samedi 25 juin 2016.

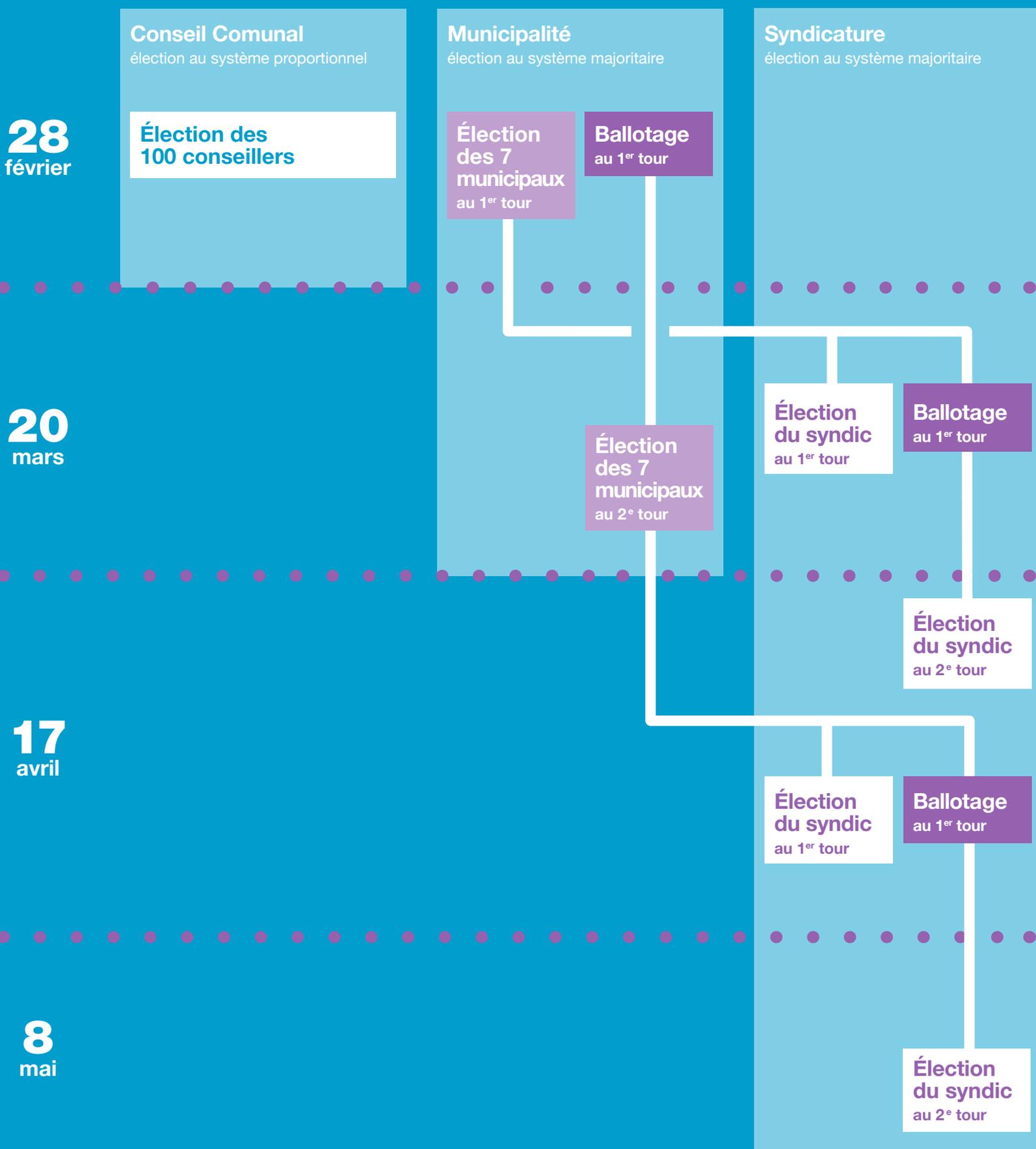
Le droit de vote est un outil essentiel de la démocratie suisse. Les électeurs de la Ville d'Yverdon-les-Bains ont la possibilité de choisir les personnes qu'ils souhaitent voir les représenter. Saisissez cette occasion: faites entendre votre voix!





Élections Communales 2016

Conseil Communal, Municipalité et Syndicature





Réaménagement de la rue du Midi

Le projet de la traversée Sud-Ouest de la rue du Midi a évolué depuis le début des études. Son périmètre s'étend dorénavant du canal Oriental à la rue Roger-de-Guimps pour les aménagements de surface et l'éclairage public, et du canal Oriental à la rue des Moulins pour les travaux d'assainissement. Ces interventions seront l'occasion d'exécuter en parallèle une réfection des réseaux sur le carrefour élargi de Roger-de-Guimps.

Ce programme est porté par trois services de la ville : Urbanisme et Bâtiment, Énergie et Travaux.

Les objectifs de départ sont conservés

- Offrir de nouveaux aménagements afin d'améliorer la sécurité des différents usagers, notamment des cyclistes.
- Développer une géométrie routière qui offre le meilleur potentiel d'amélioration de l'image de la rue et de coexistence des différents usagers.
- Ne pas supprimer de places de stationnement.
- Améliorer le confort des riverains par la mise en place d'un revêtement phono-absorbant destiné à réduire le bruit du trafic.

La Municipalité souhaite mettre à l'enquête publique, en début d'année, l'aménagement de surface de la rue du Midi entre le Canal Oriental et le carrefour avec la rue Roger-de-Guimps, soit sur une longueur d'environ 290 m, ainsi que l'extension du parking «Midi/Roger-de-Guimps» sur une surface d'environ 800 m². Une étude de circulation est en cours, afin d'assurer une fluidité du trafic pendant la durée des opérations.

Les travaux devraient débuter à la fin de l'année 2016 par l'aménagement des trente-sept places de stationnement sur les parcelles N° 985 et 984, limitrophes au parking existant, ce qui permettra de compenser celles supprimées le long de la rue du Midi avec un bénéfice de quatorze places en sus des places enlevées. L'aménagement du tronçon de la rue du Midi concerné par cette opération débutera, quant à lui, au début de l'année 2017. Il a pour objectif d'améliorer l'image de cette rue et de favoriser la mobilité douce par l'aménagement d'une piste mixte d'une largeur de 3 m de chaque côté des voies de circulation. Piétons et cyclistes seront mis à distance du flux des véhicules motorisés. Ces travaux visent à renforcer la sécurité des usagers de mobilité douce, y compris sur la traversée au chemin des Mugnets, par un marquage au sol spécifique. Les travaux d'assainissement et la réfection de la voirie jusqu'à la rue des Moulins seront terminés à la fin de cette même année.

Tables rondes dans les quartiers

Une centaine de personnes réunies autour de la Révision du Plan Directeur Communal (PDCOM) et du Plan Général d'Affectation (PGA)

C'est une centaine de personnes qui s'est réunie au château d'Yverdon-les-Bains en décembre dernier pour participer à la synthèse des trois tables rondes organisées par la Municipalité dans le cadre de la révision du PDCOM et du PGA. L'objectif de ces tables rondes organisées quelques semaines plus tôt : donner la parole aux habitants de la ville quant à l'ambiance dans les différents quartiers constitutifs d'Yverdon-les-Bains. Ils ont ainsi pu faire part de leur ressenti et exposer leur vision pour le futur de la Cité thermale. Un travail en groupe a permis, à l'aide de nombreuses photographies, de traiter l'ensemble des caractéristiques qui façonnent l'atmosphère des différentes zones de la ville.

Premier constat positif : les Yverdonnoises et Yverdonnois sont fortement attachés à leur cité qui bénéficie de tous les atouts d'une ville de taille moyenne. La grande proximité du centre pour tous les quartiers ainsi que la riche diversité des services et des activités proposés ont été mentionnées parmi les nombreux éléments positifs. Plusieurs réalisations récentes ont été citées pour leur exemplarité. Toutefois, des zones d'ombre nécessitant des améliorations pour les habitants des différents quartiers ont également été relevées. Il est possible de rassembler les points mentionnés au sein des deux grandes thématiques que sont la mobilité et l'aménagement des espaces publics.

Mobilité

Bien que tous les quartiers soient situés à proximité du centre, celui-ci est parfois difficilement accessible à l'aide des modes doux, selon les discussions menées. Les aménagements relatifs à l'accessibilité pour l'automobile dominant au détriment des aménagements pour piétons ou cyclistes. Une plus grande attention pour les autres moyens de déplacement est donc souhaitée.

Le calme des différents quartiers de la ville est relevé par la plupart des habitants. Toutefois, sur les grands axes ainsi que dans les espaces publics majeurs, les problèmes liés au trafic individuel motorisé, notamment en termes de volume, de bruit et de vitesses trop élevées, ont été cités à de nombreuses reprises. Une modération du trafic individuel motorisé permettrait de pallier ces désagréments et d'améliorer sensiblement la qualité des espaces publics.

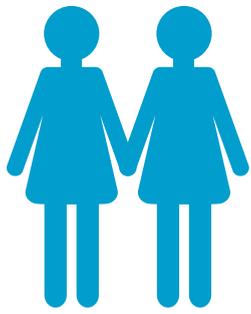
Ces problématiques soulevées par les citoyens font partie des réflexions menées par la Ville. Un Plan Directeur des Mobilités Douces (PDMD) est en cours de réalisation parallèlement à la révision du PDCOM et du PGA. Il permettra de prendre en compte les différents modes de transports et de leur donner à tous une place suffisante. Ce PDMD sera intégré au PDCOM et constituera le volet mobilité.

Aménagement des espaces publics

Pour les habitants, Yverdon-les-Bains est une ville verdoyante. La végétation y est omniprésente et la proximité du lac, de la forêt et de la campagne est fortement appréciée. Il est regrettable que les espaces verts soient la plupart du temps privés. Lorsqu'ils sont publics, le manque d'aménagements et le mobilier urbain vieillissant est pointé du doigt. De plus, les grands parcs tels que celui des Bains sont dans de nombreux cas faiblement utilisés. Les pistes proposées vont donc vers une ouverture des espaces privés au public, une transformation de l'espace rue en espace public permettant une appropriation par toutes et tous, ainsi que vers une plus grande attention portée au mobilier urbain. La création de micro-espaces de rencontre tels que terrasses, bancs, fontaines semble aussi primordiale. En résumé, les Yverdonnoises et Yverdonnois souhaitent se réapproprier l'espace public et bénéficier d'espaces de rencontres attractifs au sein des quartiers de la ville.

Pour la suite du travail, les impressions récoltées lors de ces soirées de partage vont permettre d'alimenter, de compléter et d'enrichir les réflexions menées dans le cadre de la révision du Plan Directeur Communal et du Plan Général d'Affectation. Des séances seront proposées dans le courant de l'année 2016 aux différents groupes citoyens constituant le tissu associatif de la Ville d'Yverdon-les-Bains.





vivre ensemble

Spécial élections à la permanence migr'info!

Cette permanence d'accueil et d'orientation gratuite est ouverte tous les samedis de 9h à 12h à la rue de Neuchâtel 2 au sous-sol (entrée par la cour). Des agents d'intégration sont à disposition sans rendez-vous pour fournir des renseignements. En vue des prochaines élections communales, une information spéciale a été mise en place: comment devenir électeur, comment et quand voter? Tous les détails auprès de migr'info!

Contact:

CCSI - 024 426 06 71 - migrinfo@ccsi-yverdon.org
ou Pôle intégration - 024 423 69 44

Un agent d'intégration, c'est quoi?

Un agent d'intégration a de l'expérience dans le domaine de la migration et participe aux activités de la Commission Consultative Suisses Immigrés (CCSI). Il parle le français et a un bon réseau de connaissances à Yverdon-les-Bains. Il s'en tient à une neutralité professionnelle et politique et respecte les lois régissant la Suisse: liberté professionnelle, égalité entre femmes et hommes, prévention contre le racisme, etc. Il respecte l'intégrité de la personne qu'il reçoit et a un niveau de connaissance informatique de base.

L'agent d'intégration s'engage pour une durée d'une année et participe aux formations et aux visites des institutions. En plus de la formation continue (9 formations en 2015) sur le savoir-être et le savoir-faire, il reçoit un soutien et un accompagnement du Pôle intégration. C'est un travail bénévole qui est défrayé.

Les qualités de l'agent d'intégration sont multiples: il doit être autonome, discret et très impliqué dans le tissu social de la ville. Un grand sens de l'écoute et de la communication lui permettent de développer un esprit d'entraide et de collaboration. Son vécu et ses qualités humaines participent vivement à la réussite de sa mission qui est d'accueillir et d'orienter les habitants à la recherche d'une intégration réussie!

En 2016, le COSY prend son élan

C'est dans l'enthousiasme que la séance constitutive du Conseil des Séniors (COSY) s'est déroulée le 8 décembre dernier. Septante personnes étaient présentes, dont 55 membres déjà inscrits au COSY. Le comité a été élu tacitement (9 places, 7 candidats) et les membres inscrits et présents ont désigné Monsieur Jean-Marc Poulin à la présidence du Conseil des Séniors d'Yverdon-les-Bains, pour les années 2016 et 2017.

Le comité élu s'est réuni le 15 décembre pour sa première séance et s'est structuré en répartissant les fonctions comme suit:

Vice-présidente	Mme Marieke Donker
Secrétaire	Mme Jacqueline Asingo
Trésorière	Mme Elfriede Huguenin
Communication	M. Daniel Burri
Internet	Mme Rosamonde Guignard et M. Jean-Marc Poulin
Culture, loisirs, sports	Mmes Josy Tessa et Elfriede Huguenin

Pour rappel, le COSY est ouvert à toute personne, suisse ou étrangère, habitant dans la commune d'Yverdon-les-Bains et âgée de 60 ans et plus. Le COSY ne s'immisce dans aucune controverse politique ou religieuse. Il ne comporte ni finance d'inscription ni cotisation, mais il accepte volontiers les bonnes idées et les compétences bénévoles.

Membres du COSY, déjà inscrits ou futurs: à vos agendas!

Les séances plénières du COSY se tiendront les mardis 9 février, 5 avril, 3 mai, 14 juin 2016 de 16h à 18h, à la Salle des Débats de l'Hôtel de Ville.

Au vu du succès remporté par le thé dansant du 3 novembre 2015, les responsables des loisirs ont organisé un deuxième après-midi de danse, tous styles confondus. Il s'agira d'un **thé dansant de la St-Valentin**, qui aura lieu le dimanche 14 février 2016, de 14h à 18h, au restaurant de la Plage d'Yverdon-les-Bains.

Projets en cours

- aménagement d'un local à la rue des Moulins 19 pour les réunions du comité, des commissions, des groupes et une future réception à temps partiel;
- le site Internet «cosyverdon.ch».

Contact: M. Jean-Marc Poulin
jm.poulin@hispeed.ch - 024 459 12 80

En direct des quartiers

Pierre-de-Savoie: Prenez part aux activités du quartier

L'organisation de la **fête de quartier** bat son plein. Vous souhaitez tenir un stand de nourriture ou d'artisanat de votre pays? Vous aimeriez participer comme bénévole? Faire une suggestion? N'hésitez pas à prendre contact!

Nous vous rappelons que notre collaborateur Serge Lopez accompagne les jeunes dans la mise sur pied **d'activités les vendredis soir** et que les **repas InterG** ont toujours lieu les mercredis (sauf pendant les vacances scolaires). En qualité d'habitant du quartier de Pierre-de-Savoie, vous avez la possibilité, dans le cadre de la démarche communautaire, d'avoir accès gratuitement au **local collectif** pour mettre en place un événement ou une activité comme par exemple: des cafés dialogues, un atelier de couture ou de tricot, des après-midis jeux, des soirées thématiques (éducation, santé, social, économie, citoyenneté).

N'hésitez pas à prendre contact avec Serge Lopez, c'est avec plaisir qu'il vous accueillera au local communautaire avec un petit café ou une tasse de thé! Serge Lopez, travailleur social de proximité et référent de la démarche communautaire du quartier Pierre-de-Savoie, 079 323 80 44, serge.lopez@yverdon-les-bains.ch

Moulins

La prochaine séance du groupe terrain est ouverte à tous et se tiendra à la Société de cynologie, rue des Moulins 200, mercredi 17 février de 18h30 à 20h30.

Villette/Sous-Bois: Nouveautés 2016

Ateliers Créatifs

Venez participer à l'élaboration d'un nouveau spectacle! Donnés par le chanteur K, ces ateliers auront lieu tous les mercredis de 15h45 à 17h15 et de 17h30 à 19h aux Citrons Masqués. Pour plus d'info: Jérémie Duciel, travailleur social de proximité et référent de la démarche communautaire du quartier Villette/Sous-Bois, 079 843 10 56

Le Cœur du Quartier

Moment d'échange convivial organisé tous les mardis de 17h30 à 19h30 au local de Sous-Bois 13.

Groupe Habitants

Rencontre pour parler de vos projets et idées pour le quartier, le 7 mars à 19h au local de Sous-Bois 13.

Atelier de peinture de Mouna pour les 7-10 ans

Les mardis 23 février et 29 mars de 14h à 15h30, au local de Sous-Bois 13.

Après-midi sportifs

Tous les mercredis de 13h30 à 16h15 à la salle de gym de la Villette.

Table Ronde sur le thème de l'alcool

La question de la violence et de son lien avec l'alcool est au cœur d'une série de manifestations dans le canton. La Ville d'Yverdon-les-Bains, pionnière dans ce qui touche à la qualité de vie, a choisi de relever le défi en prenant part à l'aventure. Dans le cadre d'une politique «alcool», les professionnels ont été menés à échanger sur leurs aspirations et leurs difficultés. Cette année, ils ont choisi de mettre l'accent sur le lien entre leurs pratiques, l'alcool et la violence. Pour échanger sur ce sujet et lever les tabous qui entourent la thématique de l'alcool, nous cherchons des personnes désireuses de réunir autour d'une table conviviale et informelle 5 à 6 personnes de leur milieu (clubs de sports ou de loisirs, cadre professionnel, familial ou cercle d'amis ...), afin de «parler vrai» de l'usage favorable, ou parfois défavorable, de l'alcool et son effet sur notre qualité de vie. Du matériel sera mis à disposition et une formation sera proposée pour gérer cette «table ronde».

Le 17 mai, dans le cadre d'une semaine nationale «je parle alcool», un atelier grand format réunira les résultats de ces discussions.

La formation a lieu le 3 mars de 18h30 à 21h à la salle des débats à l'Hôtel de Ville. Le kit «parlons de l'alcool» y sera distribué aux personnes intéressées à animer une table ronde. Une collation est également prévue durant cette formation.

Inscrivez-vous jusqu'au 19 février pour devenir l'organisatrice ou l'organisateur d'une table ronde auprès de: Christian Wilhelm, consultant pour la Ville d'Yverdon-les-Bains et le DUMSC: christianwilhelm@hotmail.com.

Si vous avez des questions, veuillez appeler le 079 687 27 64.

Semaine d'actions contre le racisme

du 14 au 21 mars 2016

Durant une semaine, des tables rondes de l'intégration sont organisées sur les questions du racisme et de la discrimination auprès des institutions partenaires et des services communaux. Ces tables rondes sont assurées par deux animateurs issus de la migration, formés dans l'animation de groupe et la modération interculturelle.

«Nous sommes tous humains» à la place de la Gare, le 19 mars 2016 dès 14 heures

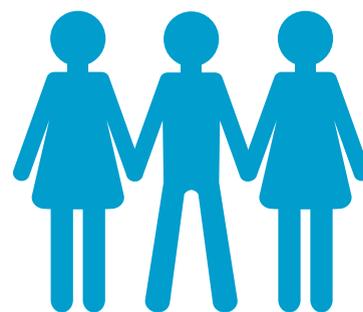
Echanger, écouter et partager seront les principaux ingrédients de l'après-midi que l'Association des Ivoiriens d'Yverdon-les-Bains et Province (AIDYP) invite à venir partager en sa compagnie. Activités musicales, visuelles et ludiques attendent le public pour un voyage dans un espace sans préjugé.

Diffusion du film Timbuktu, d'Abderrahmane Sissako, le 17 mars à l'Echandole

Dans un cadre somptueux, le réalisateur nous propose une vision humaniste de la société. L'association Afrique, Paix et Développement abordera le sujet de l'émigration des jeunes gens et tentera de partager ses connaissances sur les mouvements migratoires actuels. Une dégustation est prévue après le film.

Des événements sont également organisés dans tous les cantons romands. Toutes les informations sur www.semainecontreleracisme.ch ou la page Facebook du même nom.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le Pôle intégration au 024 423 69 44 ou par email à integration@yverdon-les-bains.ch



Nouveau Conseil des Jeunes d'Yverdon

S'investir pour sa ville et vibrer avec elle, tels sont les mots d'ordre du Conseil des Jeunes d'Yverdon-les-Bains (CDJY). Réunissant des participants de 13 à 25 ans, le CDJY a pour but d'accorder aux jeunes une place dans la vie de la Cité thermale et de leur permettre de s'y impliquer bénévolement. Sa cohérence est assurée par un comité renouvelé chaque année.

Le 17 décembre dernier à l'Amalgame, les membres du CDJY ont élu leur nouveau comité 2016 qui se compose comme suit:

Président	Lucien Agasse
Vice-président	Mathias Ortega
Responsable relations humaines	Valentine Girardier
Administrateur général	Silvain Rosset
Responsable communication	Axel Vallon

Qui dit nouvelle année dit nouveaux buts! En 2016, l'accent est mis sur la visibilité du CDJY, surtout pour interpeler les jeunes qui ne connaissent ni son existence, ni les nombreux événements proposés. Pour n'en citer que quelques-uns: les soirées Tothème organisées à l'Amalgame et présentant un style musical différent à chaque édition; la découverte d'un jeune artiste régional ou encore les speed debating sur des thèmes divers tels que les futures élections, la place des réseaux sociaux ou de l'habillement dans notre vie. Parmi les événements marquants de 2015 pour le CDJY, on se souvient de l'échange avec des jeunes venus de Roumanie et de la communauté caribéenne de Hollande, en collaboration avec Erasmus +. Il a eu lieu en juillet 2015 et a permis à chacun d'échanger et d'apprendre des autres.

Comme chaque année, le CDJY n'est pas seul dans sa tâche et bénéficie du soutien du Service Jeunesse et Cohésion Sociale (JECOS).

Plus d'info sur <http://www.yverdon-les-bains.ch/prestations-deladministration/jeunesse-et-cohesion-sociale/pole-jeunesse/conseil-des-jeunes/> ou sur Facebook

Les après-midis du Club des Petits Inventeurs - saison 2016

Depuis le printemps 2012, le Centre Professionnel du Nord Vaudois (CPNV) et la HEIG-VD invitent chaque année les enfants de 8 à 12 ans d'Yverdon-les-Bains et de Sainte-Croix à participer à l'une des activités du club des petits inventeurs, organisées le mercredi après-midi. Les participants, garçons et filles, sont initiés à des métiers techniques et créent eux-mêmes divers objets.

Les flyers seront distribués aux écoliers yverdonnois après les vacances de février. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée!

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter une des personnes suivantes:
 CPNV, M. Bernard Gamper: bernard.gamper@cpnv.ch
 HEIG-VD, M. Didier Gern: Didier.Gern@heig-vd.ch
 JECOS, Mme Marie-Christine Dolci Gindroz: marie-christine.dolci-gindroz@yverdon-les-bains.ch

mobilité



La traque aux vélos volés continue

Lutter contre le vol de vélos et retrouver la trace des engins dérobés à leur propriétaire, c'est la solution proposée aux cyclistes d'Yverdon-les-Bains par le biais du système trakyv depuis août 2015. Grâce à ce moyen inédit de localisation des deux-roues, les chances de mettre la main sur les bicyclettes volées ou perdues sont maximisées et la diminution du nombre d'infractions favorisée.

Parking P+R à Y-Parc

Plus de flexibilité pour les pendulaires

Depuis quelques mois, les 150 places du parking P+R permettent aux pendulaires de laisser leur véhicule dans la zone d'Y-Parc en quittant l'autoroute par la sortie sud. Le centre-ville est accessible grâce aux lignes de bus 602 et 605 du réseau TRAVYS, dont la fréquence a été renforcée en décembre dernier.

De la voiture au vélo

Ce P+R est équipé d'une station de vélos en libre-service, PubliBike, et de 20 boxes à vélos sécurisés. Une fois la voiture parkée, c'est à vélo que les pendulaires peuvent accéder à la ville. Des prises électriques sont à disposition dans les casiers privés afin de recharger les batteries d'un vélo électrique.

Cette nouvelle zone de stationnement est une des mesures du projet d'agglomération AggloY, réalisé sur la commune d'Yverdon-les-Bains. Elle permet de favoriser la multimodalité.

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur www.yverdon.ch/stationnement. Il est également possible de prendre contact avec l'Office du stationnement, rue du Valentin 12, au 024 423 66 09 ou à l'adresse email suivante: stationnement@policenv.ch.

À l'origine de ce système, la Police Nord Vaudois (PNV) et la société spécialisée dans la traçabilité DualNetworks SA, en collaboration avec STYYLE (l'organisme en charge de la récupération des cycles en ville d'Yverdon-les-Bains). Les trois organismes tirent un premier bilan positif de trakyv. Industrialisée en un temps record, la solution répond à une forte attente de la part des revendeurs de cycles de la Cité thermale, désireux de se battre contre le vol de vélos. Une grande partie d'entre eux ont pu être équipés du système et participent ainsi activement à la diminution des délits à l'encontre des cyclistes et à l'expansion de la mobilité douce à Yverdon-les-Bains.

Comment ça marche ?

Le système trakyv se compose d'une puce et d'un appareil de détection notamment aux mains de la PNV et de STYYLE. En cas de vol ou de perte, le lésé active sa puce à l'aide d'une application smartphone, lançant ainsi la recherche du bien. La puce émet alors un signal détectable par des lecteurs spécifiques. Avec ce système, il devient possible de localiser, à une trentaine de mètres près, puis de retrouver et restituer un vélo à son propriétaire.

Du côté de la police, la traque de l'objet volé est effectuée sans ressources humaines supplémentaires. Si aujourd'hui, le taux d'élucidation des vols de deux-roues est de 2 %, l'objectif est de multiplier ce chiffre par dix grâce à la puce de localisation.

Le territoire yverdonnois est très bien couvert. Les véhicules de police et de voirie sont équipés du système de localisation. Il fonctionne à Yverdon-les-Bains mais également dans toute la Suisse. Un vélo acheminé en dehors du canton de Vaud peut être détecté au moyen des appareils installés dans de nombreux véhicules qui sillonnent le pays. La solution repose sur un réseau très solide de 48'000 km de route par jour, scanné par les véhicules compatibles trakyv. L'objectif en 2016 est d'augmenter encore ce réseau.

Comment équiper son vélo du système trakyv ?

La puce trakyv est en vente au prix conseillé de CHF 79.- auprès des marchands de cycles d'Yverdon-les-Bains. Ils se chargent de son installation sur les vélos. La puce est équipée d'une batterie avec une autonomie allant jusqu'à 10 ans. C'est la seule au monde à tenir aussi longtemps.

Après Yverdon-les-Bains, d'autres villes ont décidé de se munir du système, comme Renens et Neuchâtel. Une bonne nouvelle pour trakyv, qui souhaite que les villes s'unissent pour une « vaccination » efficace contre le vol de vélos. Si tout le monde est couvert, la pandémie ne se propagera plus!

Tous les détails sur www.trakyv.ch

Points de collectes sélectives sous surveillance

Depuis l'introduction de la taxe au sac en 2011, les Yverdonnois utilisent toujours plus les points de collectes sélectives (PCS) pour trier leurs déchets ménagers. En parallèle, les incivilités sur ces sites augmentent. Pour cette raison, la Municipalité a décidé en 2012 d'effectuer des campagnes de surveillance sur les PCS, afin de lutter contre ce phénomène. Cette surveillance a eu pour objectif d'empêcher l'utilisation en dehors des horaires, de faire respecter des consignes de tri et d'éradiquer les dépôts sauvages non-conformes (élimination d'ordures ménagères, déchets encombrants, plastiques, sagex, etc.)

Dans un premier temps, quatre campagnes de sensibilisation sur 22 PCS ont été réalisées entre novembre 2012 et octobre 2014. Plus de 380 personnes ont été sensibilisées.

Dans un deuxième temps, deux campagnes, cette fois plus répressives, ont été menées en 2015 sur 17 PCS et ont conduit à la dénonciation de plus de 100 personnes à la commission de police.

De son côté, le dépôt sauvage de déchets touche particulièrement certains quartiers de la ville. La première campagne de sensibilisation contre ce phénomène s'est déroulée à la fin du mois d'octobre 2015 à la rue des Moulins sur 7 jours et a conduit à dénoncer 21 personnes à la commission de police.

Il est rappelé à la population que le respect des règlements de police et des déchets, ainsi que des consignes est essentiel pour garder la ville propre et minimiser les coûts liés à la propreté et aux déchets.

Bravo Yverdonnois!

2010 – 2015 = - 50 % d'ordures ménagères

En 2010, un citoyen yverdonnois produisait 280 kg par an d'ordures ménagères incinérables.

En 2015, il en a produit 140 kg!

Merci et bravo à tous les citoyens pour les efforts consentis en matière de tri des déchets durant ces 5 dernières années.



Bouquet de subventions : en 2016, ça repart

Dès le 22 mars, l'Agenda 21 poursuit sa promotion pour la mobilité durable et reconduit pour la huitième année son bouquet de subventions. Proposé par l'Agenda 21 de la Ville d'Yverdon-les-Bains, ce programme de subventions vise à favoriser la mise en œuvre du développement durable au quotidien. Financées grâce au Fonds communal pour le développement durable, les aides s'adressent essentiellement aux habitants de la commune et permettent de redistribuer la taxe sur l'électricité de CHF 0,20.- par kWh payée par chaque ménage yverdonnois.

L'édition 2016 du bouquet verra les critères d'attribution des subventions allégés par rapport aux dernières années. En effet, les personnes ayant obtenu un bon en 2014 ou 2015 pourront prétendre à un bon en 2016, ce que ne permettaient pas les précédentes conditions. Autre nouveauté pour cette année, les vélos couchés feront leur entrée dans la liste des produits subventionnés.

A partir du 22 mars, les différentes subventions seront disponibles au guichet du Greffe Municipal (Hôtel de Ville, 1^{er} étage) sur présentation d'une pièce d'identité, ou en téléchargeant le formulaire concerné sur www.yverdon-les-bains.ch/agenda21.

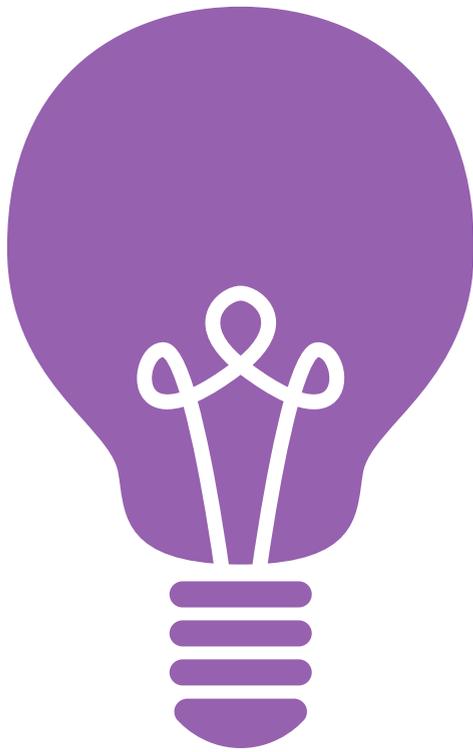
Participez au lancement!

Pour marquer le lancement de son bouquet de subventions, l'Agenda 21 invite les habitants d'Yverdon-les-Bains à venir tester gratuitement des vélos électriques le mardi 22 mars entre 10h et 12h lors du marché de la promenade Auguste-Fallet.

Cette année, 120 bons pourront être octroyés pour des rabais lors d'achats de vélos classiques ou électriques, mais également pliables ou couchés. Dans le domaine des transports publics, il sera possible de recevoir des bons offrant une réduction pour des abonnements annuels ½ tarif CFF, des abonnements annuels Mobilis et des abonnements Mobilty Car Sharing.

Le Service des Énergies offre également des subventions aux Yverdonnois-es. Des aides financières sont à leur disposition pour la réalisation d'installations solaires et de chauffage, des cours « se chauffer futé », et l'achat d'appareils électroménagers de la catégorie énergétique A+++.

Pour plus d'informations sur les subventions proposées dans le domaine du développement durable : www.yverdon-les-bains.ch/agenda21 ou www.sey.ch.



énergie

Des citoyens exemplaires!

Depuis 2010, la commune d'Yverdon-les-Bains propose aux habitants d'annoncer les pannes d'éclairage public via l'application Internet « Signalez-nous! »*. Cette page web interactive permet à chaque citoyen d'indiquer qu'un lampadaire est en panne. L'information est automatiquement transmise au service technique. L'annonceur est informé de la progression de la réparation et reçoit une quittance lorsque celle-ci est terminée.

Afin d'encourager ces actes citoyens, le Service des Énergies (SEY) envoie aux annonceurs, en fin d'année, une lettre de remerciements et un petit présent. Si à fin 2010, 17 personnes ont reçu une lampe de poche à manivelle, ce sont 68 personnes qui ont reçu en 2015 un stylo avec fonction tactile pour tablettes et smartphones. Ces citoyens modèles nous ont signalé plus de la moitié des pannes d'éclairage!

Le SEY se réjouit de la progression de l'utilisation de ce système et remercie d'avance les citoyens pour leurs annonces de cette année.

* <http://signalez.yverdon-les-bains.ch/interface/> ou www.sey.ch puis onglet « Eclairage public »

La fibre optique pour tous à Yverdon-les-Bains

La fibre optique c'est quoi?

La fibre optique est la technologie la plus performante pour transporter des données. De la taille d'un cheveu, elle les transmet à l'aide d'impulsions lumineuses, quasiment sans perte. Grâce à ses caractéristiques exceptionnelles, sa capacité de transfert - ou son « débit » - est mille fois supérieure à celle des fils de cuivre habituellement installés dans les habitations, ce qui lui permet de transporter très rapidement d'énormes quantités de données. C'est donc le support idéal pour bénéficier de la télévision numérique à haute définition, télécharger des films en un clin d'œil ou encore surfer à haute vitesse sur Internet, ceci simultanément pour tous les habitants d'un immeuble.

Quel est le rôle d'Yverdon-les-Bains Énergies dans la construction du réseau fibre optique?

La commune d'Yverdon-les-Bains cofinance le déploiement du réseau fibre optique en partenariat avec Swisscom. Le déploiement est réalisé lot par lot et sera achevé à fin 2019. La construction du réseau est réalisée entièrement par Swisscom. Dans ce cadre, les propriétaires d'immeubles privés situés sur le territoire de la commune sont contactés par cette société pour autoriser le raccordement de leur bâtiment.

Quel est le rôle d'Yverdon-les-Bains Énergies dans la commercialisation du réseau fibre optique?

Par son cofinancement, la commune d'Yverdon-les-Bains dispose d'une des deux fibres optiques desservant les appartements et locaux commerciaux de la ville. Cette fibre optique est mise à disposition des fournisseurs de services qui le souhaitent, permettant ainsi d'offrir la liberté du choix du fournisseur pour l'ensemble des habitants et entreprises de la commune. Le premier partenaire de la ville est la société VO énergies qui commercialise les services BLI BLA BLO de net+.

Comment profiter de la fibre optique?

L'accès à la fibre optique pour le consommateur final se déroule en 3 étapes:

Etape 1: La fibre optique à votre porte

Quoi? Raccordement de l'immeuble au réseau principal, via un boîtier placé généralement à la cave (BEP).

Qui? Cette étape dépend uniquement du propriétaire de l'immeuble.

Combien? Le raccordement de l'immeuble est gratuit.

Etape 2: La fibre optique jusqu'à votre logement

Quoi? Tirage de la liaison dans la gaine technique* entre la cave et les appartements (colonne montante), pour raccordement de la prise multimédia (OTO).

Qui? Le tirage est effectué dès que le propriétaire ou le locataire a souscrit un nouveau contrat pour une offre multimédia utilisant la fibre (par ex.: Offre BLI BLA BLO de net+).

Combien? Le raccordement de l'appartement est gratuit.

Etape 3: Votre réseau domestique

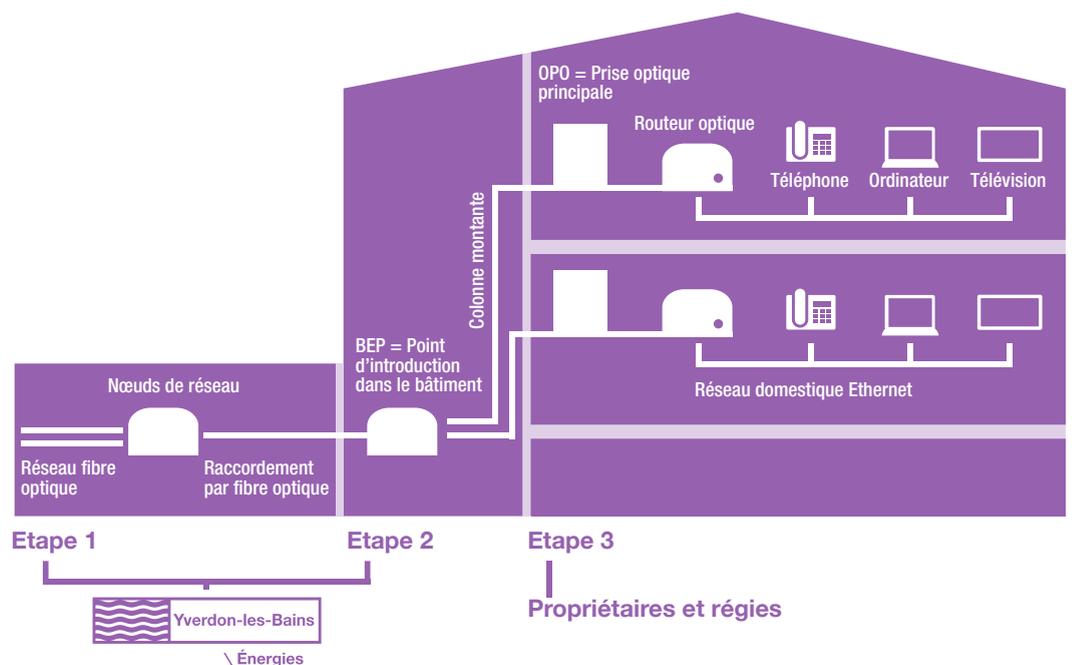
Quoi? Si nécessaire, câblage du réseau domestique dans l'appartement, par le biais d'un « mini-réseau » en étoile basé sur des câbles en cuivre.

Qui? Cette étape dépend de l'utilisateur final, du propriétaire ou du locataire.

Combien? Le coût du réseau domestique incombe à l'utilisateur final.

Comment puis-je savoir si mon habitation est raccordée au réseau de fibre optique?

Vous pouvez tester votre adresse en ligne en vous connectant sur le site www.yverdon-energies.ch/ftth rubrique « Multimédia ». Vous saurez ainsi si votre immeuble/maison est raccordé/e ou non au réseau de fibre optique et pourrez vous inscrire pour être informé de la disponibilité du service.





L'e-Facture au Service des Énergies

Le Service des Énergies (SEY) a été l'une des premières sociétés énergétiques à introduire les prestations de l'e-facture, qui ont débuté en mars 2014. À ce jour, 700 clients ont déjà fait confiance à ce nouveau système et un grand nombre d'entre eux a communiqué un retour positif.

Dans un souci d'étendre l'audience et d'encourager encore davantage les clients à adhérer à l'e-facture, une action spécifique vous est proposée pour cette nouvelle année :

Economisez CHF 5.40 TTC par abonnement, valable la 1^{re} année de votre souscription. Le rabais sera déduit automatiquement par le Service des Énergies sur le décompte de l'année qui suivra votre inscription auprès du Service. Les clients utilisant déjà ce système bénéficieront aussi, durant un an, du rabais sur leur abonnement.

Désormais, les factures peuvent être reçues directement sur un compte e-banking/e-finance. Cela permet non seulement de gagner du temps, mais aussi un fonctionnement plus simple et écologique.

Le système permet de vérifier chacune des factures et de les payer directement depuis un ordinateur. Il est possible d'archiver les factures et d'assurer un suivi de la consommation. En cas de contestation, il est toujours possible de refuser une facture.

Comment souscrire l'e-facture :

- Connectez-vous à votre compte e-banking/e-finance
- Activez le service e-facture en allant dans le menu « e-facture »
- Sélectionnez le Service des Énergies
- Suivez les instructions du site

Votre banque pourra vous renseigner sur toute question liée à l'enregistrement de l'e-facture sur votre compte e-banking/e-finance.

Un flyer explicatif est joint à la première facture d'acompte pour 2016.

Le Service des Énergies est par ailleurs à disposition au 024 423 65 22 ou 024 423 65 21 pour tout renseignement sur l'e-facture et les futures factures.

Un cambriolage chaque 7 minutes

Sur le territoire suisse, un cambriolage a lieu toutes les 7 minutes. Quelques conseils pour éviter les mauvaises surprises :

- Consolidez vos portes et fenêtres.
- Ne laissez aucun indice trahissant votre absence : billet sur la porte, boîte aux lettres pleine, messages particuliers sur le répondeur téléphonique.
- L'éclairage dans votre maison peut être réglé par des minuteries préprogrammées.
- L'éclairage extérieur dissuade les visiteurs indésirables. En effet, la lumière est un des ennemis du cambrioleur.
- Dans les résidences, la porte principale doit être fermée à clé, aussi pendant la journée.
- Déposez vos objets de valeur (documents importants, bijoux, etc..) dans le coffre de votre banque.
- Les relations de bon voisinage dans les quartiers d'habitation donnent la possibilité d'effectuer une surveillance mutuelle.

Prenez garde aux personnes, bruits et véhicules suspects. Avisez immédiatement la Police du Nord Vaudois ou la Police cantonale au 117 si vous supposez qu'un cambrioleur pourrait être à l'œuvre, car seul un avis rapide et discret permet des interpellations.

Le site de La Marive s'offre un relooking

La salle de spectacles et de congrès dispose d'un tout nouveau site Internet. Plus moderne et offrant une meilleure visibilité ainsi qu'une utilisation simplifiée, il permet aux organisateurs d'annoncer leurs événements ainsi que de réserver la salle en ligne. Ceux-ci ont également la possibilité de visiter La Marive grâce à une fonctionnalité permettant un tour virtuel.

La page d'accueil propose notamment un lien Facebook, le calendrier des événements à venir et met en avant une autre nouveauté, la Newsletter de La Marive. Retrouvez le nouveau site à l'adresse : www.lamarive.ch

Cartes journalière CFF à votre disposition

Chaque jour, 7 cartes journalières CFF sont à disposition des habitants d'Yverdon-les-Bains, de Gressy et de Sermuz, au prix de CHF 40.- l'unité. Ces cartes sont valables une journée sur tous les trajets de l'abonnement général CFF, en 2^e classe.

Elles peuvent être obtenues sur le site Internet ou à la réception de l'Hôtel de Ville.

Informations complémentaires sur www.yverdon.ch/cartescff; au 024 423 61 11 ou à l'adresse cartescff@yverdon-les-bains.ch

Rappel du bouquet de subventions 2016 en bref

Aperçu des bons disponibles et de leur valeur (à disposition dès le 22 mars).

Vélos électriques

Rabais offerts : CHF 300.-

Bons disponibles : 35

Vélos classiques

Rabais offerts : 10% du prix, max. CHF 150.-

Bons disponibles : 75

Vélos pliables ou couchés

Rabais offerts : 20% du prix, max. CHF 200.-

Bons disponibles : 10

Abonnements annuels demi-tarif CFF

Rabais offerts : CHF 35.-

Bons disponibles : 300

Abonnements annuels Mobilis

Rabais offerts : CHF 70.-/Bons disponibles : 50

Abonnements annuels Mobility carsharing

Rabais offerts : CHF 90.-/Bons disponibles : 10

Vélos électriques à tester

Le mardi 22 mars, date de lancement du bouquet de subventions de l'Agenda 21, des vélos électriques sont à la disposition des curieux de 10h à 12h sur la promenade Auguste-Fallet à Yverdon-les-Bains. Les tests sont gratuits.

Festival Sportif Yverdonnois

Envie de faire du sport et de bouger un peu ? Il est temps de s'inscrire au Festival Sportif Yverdonnois (FSY)!

Le FSY est ouvert à toutes et à tous y compris aux personnes n'étant pas domiciliées à Yverdon-les-Bains. Ce festival, qui vit cette année sa onzième édition, permet de pratiquer une activité sportive (en individuel, en couple ou en famille) et de découvrir de nouvelles disciplines.

Chaque année, une dizaine d'activités sportives adaptées à un large public (jeunes et moins jeunes) sont mises en place et encadrées par des moniteurs. Au programme notamment : boxe, stand up paddle, aquagym, raquettes ou encore pétanque; chacun devrait y trouver son compte. Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés par une personne majeure et responsable.

L'inscription est de CHF 20.- pour une personne, CHF 25.- pour deux personnes (couple ou famille) et CHF 30.- pour une famille. La finance d'inscription étant unique, les personnes ayant déjà payé cette somme bénéficient donc de la gratuité pour les années suivantes.

Un repas de clôture est offert à chaque participant au terme de la dernière activité du programme. Pour y prendre part, il faut avoir participé au minimum à trois activités durant l'année (participation nominative, ad personam).

Venez bouger avec nous !

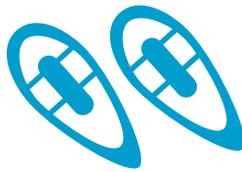
Nous nous réjouissons de vous compter parmi les participants !

Toutes les informations utiles et inscription sur www.yverdon.ch/fsy

Ville d'Yverdon-les-Bains - Service des Sports
place Pestalozzi 2 - Case postale - 1401 Yverdon-les-Bains - fsy@yvb.ch - 024 423 60 88



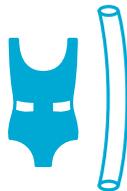
Programme



Samedi 13 février
Raquettes



Mercredi 20 avril
Smovey



Mercredi 8 juin
Aquagym



Jedi 25 août
Nordic Propulsing



Mardi 11 octobre
Boxe



Mardi 15 mars
Dance2bFit



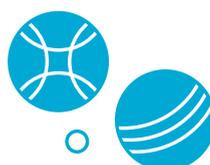
Mardi 24 mai
Fitgym



Lundi 4 juillet
Stand Up Paddle



Samedi 24 sept.
Rallye pédestre



Mercredi 16 nov.
Pétanque

Savez-vous planter les choux...

Le samedi 5 mars a lieu la 5^e édition du Samedi des bibliothèques vaudoises. Le thème choisi par l'association BiblioVaud « Savez-vous planter les choux... » va faire entrer un souffle printanier dans les bibliothèques du canton. Ce sera l'occasion pour la Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains, de lancer le programme « Racines » proposant des activités en lien avec l'enracinement, qu'il soit végétal ou culturel. Ateliers, conférences, rencontres pour petits et grands rythmeront le printemps.

Cette année, la bibliothèque souhaite fleurir ses locaux et cultiver quelques plantes aromatiques. Dans le cadre de différents ateliers, elle invite chacun à participer à l'embellissement de ces espaces.

Ainsi le 5 mars, les enfants dès 6 ans sont attendus pour décorer, avec l'Atelier Poisson-Pilote, le mini-jardin de la bibliothèque et des pots de fleurs. « Peindre nos racines » est proposé entre 10h et 12h, sans inscription.

Les plus grands, dès 8 ans, doivent s'inscrire pour prendre part à « Du papier qui pousse ». La papetière du pays d'En-Haut Elisabeth Nicollier, passionnée par les plantes sauvages, propose la fabrication de cartes décorées de végétaux séchés ou... du papier qui pousse quand on le plante ! L'atelier dure une heure, début à 9h, 10h ou 11h.

Durant les vacances de Pâques, le lundi 4 avril de 13h30 à 16h45, « Terre cuite » propose aux enfants dès 7 ans de créer, avec l'artiste Doris Grivel, un petit bol et un cache-pot en s'inspirant d'une histoire. Cette activité a lieu à l'atelier de la céramiste, l'inscription se fait à la bibliothèque. Ces cache-pots décoreront ensuite la section enfantine et accueilleront les plantations que les jeunes usagers, dès 4 ans, sont invités à réaliser mercredi 13 avril, entre 16h et 17h30 (sans inscription), avec Jean-Pierre Masclat, président de l'Association des Cartons et des Jardins du cœur d'Yverdon.

Monsieur Masclat, une des voix de « Monsieur Jardinier » à la RTS, sera également présent à la bibliothèque le samedi matin 23 avril. Il parlera de sa passion et répondra aux questions de chacun.

Ces ateliers sont gratuits. D'autres activités pour les adultes et les jeunes sont à découvrir dans le programme de la bibliothèque ou sur son site Internet www.yverdon-les-bains.ch/bibliotheque.